PROGRAMME ASIE

LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME EN ASIE DU SUD-EST : QUELLES LEÇONS POUR LA FRANCE ?

PAR **Anne RADIGUE**

ETUDIANTE A IRIS SUP'

MARS 2017

ASIA FOCUS #21

IRIS
INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES

Récemment, la France a dû faire face au terrorisme islamiste en subissant des attentats sur son propre sol. Afin de lutter contre ce type de terrorisme, elle agit sur son territoire mais aussi à l'étranger. Cependant, l'Hexagone n'est pas le seul pays à lutter contre le terrorisme islamiste. L'Asie du Sud-Est doit elle aussi affronter ce fléau, plus particulièrement l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines et Singapour. Il peut donc être intéressant de comparer les problématiques auxquelles sont confrontées la France et l'Asie du Sud-Est, ainsi que les différentes méthodes de contre-terrorisme utilisées. Cela permettra de proposer une réflexion quant à une éventuelle coopération entre la France et certains pays du Sud-Est asiatique.

Il convient dans un premier temps de présenter le terrorisme en Asie du Sud-Est et plus précisément le terrorisme djihadiste. Dans un second temps, nous devons nous pencher sur l'arsenal législatif mis en place par certains États de la zone : quelles sont leurs similitudes et différences ? Il est aussi question des partenariats mis en place avec des acteurs extrarégionaux mais aussi de la coopération régionale au sein de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). Enfin, pour comparaison, les méthodes de lutte anti-terrorisme françaises sont rappelées. Le but ici n'est pas tant de montrer ce que la France peut apporter aux pays d'Asie du Sud-Est mais plutôt ce que la France pourrait apprendre de l'expérience de ces derniers, la lutte anti-terrorisme ayant su se montrer efficace dans la région Sud-Est asiatique.

Notons par ailleurs que cette étude se concentre sur le terrorisme islamiste et non sur les mouvements indépendantistes très présents dans l'espace Sud-Est asiatique. Ceux-ci sont néanmoins évoqués car parfois liés aux groupes djihadistes.

LE TERRORISME ISLAMISTE EN ASIE DU SUD-EST

Bien que peu couverte et relayée en Occident, la menace terroriste est bel et bien existante en Asie du Sud-Est. Si l'attentat de Bali en 2002 a été très médiatisé, il en est moins d'autres cas, comme celui des deux touristes canadiens qui ont été enlevés en mer de Sulu par Abou Sayyaf, organisation terroriste islamiste philippine.

Le type de terrorisme inquiétant le plus est celui lié à l'Islam, plus particulièrement au groupuscule Al-Qaïda et, plus récemment, l'État islamique. Le groupe indonésien Jemaah Islamiyah, notamment, était proche d'Al-Qaïda. Prenant ses racines dans le groupe Darul Islam (Maison de l'Islam), qui souhaitait faire de l'Indonésie un État islamique dans les années 1950, l'objectif de la Jemaah est l'instauration d'un califat pan-islamique recouvrant l'archipel malais. Le groupe a aussi été impliqué dans le conflit islamo-chrétien dans les Célèbes et aux Moluques, dont on dénombra 10 000 morts de 1999 à 2002. Bien que le conflit prenne originellement racine dans des causes politiques, économiques, sociales et territoriales, la réalité du clivage religieux fut accentuée par la Jemaah, exacerbant ainsi le fossé entre les deux communautés. Même après les accords de paix de Manille en 2002, les terroristes continuèrent le djihad.

Cependant, Abu Bakar Bashir, alors chef de ce mouvement, a été arrêté en 2011. Une unité spéciale indonésienne, la Detasemen Khusus 88, a activement lutté contre le terrorisme et semble avoir été efficace.

Aux Philippines, Abou Sayyaf opère au sud du pays. Le groupe tire ses origines des Frères musulmans d'Égypte et a été lié aux moudjahidin d'Afghanistan et à Al-Qaïda dans leur lutte contre l'Union soviétique au cours des années 1980. Al-Qaïda a fourni à Abou Sayyaf des fonds financiers mais aussi des entraînements aux membres du groupe, notamment pour apprendre l'usage d'explosifs sophistiqués. Un des enseignants fut Ramzi Yousef, responsable de l'attaque à la bombe du World Trade Center en 1993. Le frère d'Oussama Ben Laden, marié à une Philippine, vivait d'ailleurs à Manille. Les activités d'Abou Sayyaf sont variées, allant de l'assassinat et attaques à la bombe aux kidnappings contre rançons, tout en passant par l'extorsion. Un exemple d'attaque est celle de l'île touristique malaisienne Sipadan en avril 2000. 21 personnes furent prises en otage, dont douze touristes occidentaux. En février 2004, la Jemaah et Abou Sayyaf joignirent leurs forces en faisant exploser un ferry dans la baie de Manille, tuant ainsi 116 personnes.

Selon Bruce Hoffman, ce type d'organisation terroriste s'appuie moins sur une approche nationaliste ou idéologique que sur des visées religieuses amorphes et millénaires. La structure de leur organisation est, elle aussi, différente : plus horizontale que verticale, avec des membres et cellules éparpillés. Aucune justification n'est fournie, puisque le but est la punition et la destruction, et non une revendication politique ou territoriale, contrairement aux mouvements indépendantistes. La violence est alors une fin en soi et non un moyen d'atteindre cette fin. Ils profitent aussi de la mondialisation, qui les rend plus difficilement traçables et leur permet de bénéficier d'innombrables moyens de financement, de communication et de propagande. Le support d'un État se fait ainsi moins nécessaire. En outre, il est plus facile pour ces groupes d'être transnationaux.

Néanmoins, la menace se trouve aujourd'hui ailleurs, au sein du groupe État islamique. En effet, suite au démantèlement de la Jemaah, des groupuscules se sont créés : la Jemaah Ansharut Tauhid, fondée directement par Abu Bakar Bashir, et le Mujahidin Indonesia Timur. Daech leur donne un second souffle, même si sa présence reste limitée.

Bien qu'il ne faille pas sous-estimer l'importance de l'islam « modéré » en Indonésie, il ne faut pas non plus négliger l'existence d'une forme d'intolérance religieuse. Les Chrétiens rencontrent des difficultés pour la construction et l'utilisation de leurs lieux de cultes, comme à Bogor. Les minorités musulmanes, tels que les Ahmadis et les Chiites, subissent des persécutions. Les radicaux utilisent les réseaux sociaux pour s'exprimer et leur opinion trouve écho au sein de la population. Ils font passer leur message à travers des vidéos mises en ligne et adaptées à la population asiatique. Le djihadisme, élitiste et

au modèle vertical, est devenu un djihadisme populaire qui s'adresse davantage à la population.

De manière encore plus concrète, les cinq assaillants de l'attaque du 14 janvier 2016 s'étaient rapprochés de Bahrun Naim, chef du Katibah Nusantara Lid Daulah Islamiyah (Bataillon de l'archipel malais), à Rakka en Syrie. Une école malaise y a été créée, ce qui permet l'avènement d'un réseau international de combattants. Ainsi, on estime qu'entre 800 à 1 000 individus, en majorité des Indonésiens, seraient partis en Syrie pour combattre aux côtés de l'État islamique. Plus précisément, les autorités singapouriennes ont annoncé en octobre 2015 l'arrestation de neuf personnes radicalisées. Des projets locaux sont aussi prévus, puisqu'aux Philippines les groupes mentionnés précédemment souhaitent créer une province de Daech. Deux attentats ont d'ailleurs été déjoués par les autorités malaisiennes.

L'archipel indonésien présente quant à lui un terrorisme sous une forme plus proche de celle existant en France et en Belgique. Il s'agit d'un djihadisme social, c'est-à-dire un djihadisme qui « glisse […] peu à peu d'un modèle vertical et stratégique, plutôt élitiste, à un djihadisme social, en phase avec le public visé. » Il s'agit donc d'un djihadisme qui se veut proche de la population, accessible à tout le monde et non plus seulement à un groupe appartenant à un certain réseau. Dans le milieu de la défense française, il se dit que « la Malaisie recrute, l'Indonésie finance et les Philippines entraînent les terroristes».

Récemment, huit Bangladais ont été arrêtés à Singapour alors qu'ils planifiaient une attaque terroriste. Ils se prétendaient membres du groupe *The Islamic State in Bangladesh* (ISB – L'État islamique au Bangladesh) et avaient pour intention de se joindre à Daech.

Il faut noter que les mouvements djihadistes exploitent parfois les causes indépendantistes pour étoffer leurs rangs. La différence entre les mouvements sécessionnistes locaux et les organisations terroristes internationales portent sur leurs revendications. Si les premiers tirent leurs origines de problèmes politiques et locaux, tels que des désaccords territoriaux ou ethniques, les seconds auront quant à eux des visées idéologiques.

La menace terroriste djihadiste en Asie du Sud-Est se fait donc de plus en plus pressante, à l'instar de ce que l'on observe en France. Les similitudes pourraient donc être sources d'opportunités de coopération en matière de lutte contre le terrorisme.

ÉTAT DES LIEUX DE L'ARSENAL LEGISLATIF

Singapour et la Malaisie, la méthode « ***winning hearts and mind*** »

Les États n'ont pas attendu les derniers développements en matière de terrorisme pour mettre en place des mesures. Dès les années 1960, la Malaisie et Singapour adoptèrent chacun un International Security Act. Ces textes prévoient notamment une détention préventive et sans jugement. Singapour a aussi un texte intitulé Total Defence, qui implique la mobilisation de la population, aussi bien aux niveaux socio-économiques que psychologique.

Singapour est la nation de la région qui adopte la position la plus ferme face au terrorisme. Elle est en effet une proie de choix pour les terroristes islamistes de par ses convictions pro-américaines. En 2004, la cité-Etat promulgua la National Security Strategy, soulignant la coopération inter-institutionnelle et le renforcement de la résistance nationale. L'accent est mis sur la capacité des forces singapouriennes à détecter, prévenir et réduire les attaques terroristes. Enfin, le texte mentionne le caractère transnational du terrorisme, ainsi que la multi-éthnicité de Singapour et l'importance de sa préservation.

Bien avant le 11 septembre, le ministre de la Défense Tun Najib identifia les organisations islamistes comme la plus grande menace pour la Malaisie. Au vu des milliers de Malaisiens partis étudier dans des madrassahs au Pakistan, la crainte était légitime. Tun Najib reconnut la nécessité d'avoir des forces armées capables de gérer des combats de faible intensité et en milieu urbain. Le gouvernement a tenté de combattre l'islamisme dans les écoles coraniques, en s'assurant de la diffusion de discours modérés. En plus de l'aspect strictement sécuritaire, des mesures préventives ont donc été prises.

Singapour et Kuala Lumpur ont en commun le recours à l'approche dite « *winning hearts and minds* », s'inspirant des méthodes contre-insurrectionnelles britanniques utilisées dans les années 1950 en Malaisie pour faire face aux insurgés communistes. Cette approche a rendu efficace l'intervention britannique et a permis une période post-conflit paisible. Elle semble aussi compatible avec la lutte contre le terrorisme islamiste. En effet, il s'agit d'un conflit idéologique. Le gouvernement singapourien est conscient qu'il doit rassurer la population quant au fait qu'il ne s'agisse pas d'une guerre contre l'Islam mais contre des terroristes. Ainsi, lors de leur détention préventive, les membres de la Jemaah sont bien traités et sont autorisés par exemple à recevoir la visite de leur famille. L'objectif de cette méthode vise à ce que, suite à l'incarcération des membres d'organisations terroristes, ceux-ci soient déradicalisés. Une fois considérés comme tel et après avoir exprimé des remords, ils sont libérés et réintégrés dans la société. Cette approche est à l'opposé de celle qu''employa l'administration Bush. Pourtant, Singapour a fait acte d'un fort soutien envers les États-Unis suite à l'attaque du 11 septembre.

L'Indonésie

Plus récemment, l'Indonésie s'est investie de manière plus active dans la lutte contre le terrorisme, étant de plus en plus inquiète de la montée de l'État islamique. Le président précédant Jokowi, Susilo Bambang Yudhoyono (SBY), avait mis en place un système de surveillance des documents circulant sur internet mais cette mesure ne s'est pas avérée efficace. Alors que certains groupuscules islamiques ont prêté allégeance à Daech, et qu'entre 30 et 50 personnes sont parties s'entraîner au Moyen-Orient, les principales organisations musulmanes de l'archipel ont rejeté l'État islamique. Mais le retour des Indonésiens partis combattre à l'étranger pourrait être synonyme d'attaques terroristes et de l'expansion d'un islam radical sur le territoire national.

Les communautés musulmanes sont, elles aussi, mises à contribution. Les gouvernements attendent qu'elles produisent une « contre-propagande » pour faire face à la radicalisation. Les mosquées sont surveillées, ainsi que les prisons qui produisent des individus radicaux, tels que ceux ayant perpétré l'attentat en janvier 2016. Auparavant, toujours en Indonésie, en 2010 le Badan Koordinasi Pemberantasan Terrorisme (Agence de Coordination pour le Contre-terrorisme) a été mis en place afin d'impliquer au mieux les organisations religieuses dites modérées et nationalistes dans la lutte .

Un des succès en matière de contre-terrorisme en Indonésie est la séparation des groupes religieux extrémistes des revendications de certains groupes locaux. Ainsi, la Jemaah Islamiyah a été séparée du Gerakan Aceh Merdeka (GAM – Mouvement pour un Aceh libre). Les autorités indonésiennes se sont occupées des violences à Célèbes et aux Moluques. Les conflits d'ordre territorial étaient un terreau fertile pour la Jemaah. Il était alors nécessaire de séparer les deux entités. Traiter les revendications territoriales affaiblissait la Jemaah. A l'inverse, les Philippines ne sont pas parvenues à séparer Abou Sayyaf du MILF. Par conséquent, cela a renforcé les relations entre les deux entités. Au final, l'Indonésie s'est davantage focalisée sur des mesures policières et de renseignement que sur des mesures militaires, consciente qu'il s'agissait d'une guerre d'idéologie.

En 2005, le gouvernement remplaça le 14-Point Plan pour lutter contre les activités terroristes, qui se basait fortement sur des solutions militaires, par le 16-Point Counter-Terrorism Program. Deux ans plus tard, le Human Security Act fut promulgué. Ces deux textes se complètent. Le premier comprend des approches politique, diplomatique, économique, militaire et légale. Le second se concentre surtout sur des méthodes de gestion de crise et conflit, de *peace-building* et de développement économique. Il s'attarde aussi davantage sur les causes du conflit. A cet arsenal législatif vient s'ajouter un Conseil sur l'Anti-Terrorisme qui permet de s'assurer de la coordination des

différents acteurs (institutions gouvernementales, forces armées, police, personnel civil, etc.).

La lutte contre la radicalisation

En 2004, trois États de la région ont mis en place un programme de déradicalisation, inspiré de l'Arabie-Saoudite. Selon le gouvernement singapourien, cela aurait porté ses fruits et aurait permis à d'anciens terroristes de ne pas récidiver. Ce programme se veut novateur car il ne pousse pas les islamistes à modifier leur vision de l'Islam mais plutôt à accepter le modèle étatique et sociétal dans lequel ils se trouvent, ainsi que de ne pas imposer leur opinion par la violence. A cela s'ajoute un suivi des familles pour favoriser l'insertion sociale d'un éventuel futur terroriste.

Néanmoins, et ce notamment en Indonésie, ce modèle de déradicalisation ne prouve pas complètement son efficacité. En 2010 selon Delphine Alles, il n'était « pas suffisamment pris au sérieux par les autorités ». De plus, les prisons sont un environnement propice à la radicalisation, puisque des prisonniers non-radicaux sont en contact avec des extrémistes.

Coopération régionale

Au niveau régional, le 5 novembre 2001 les États membres de l'ASEAN témoignèrent de leur volonté de coopérer pour combattre ce phénomène, à travers une déclaration condamnant le terrorisme. L'ASEAN se mit aussi d'accord sur des mesures communes, renforçant ainsi les structures nationales et l'échange de renseignements. L'ASEAN Regional Forum (ARF) publia une liste de précautions à appliquer pour lutter contre le financement du terrorisme, comme geler les avoirs des terroristes. L'ASEAN Summit d'octobre 2002 mit en place des mesures similaires, contre le blanchiment d'argent par exemple, et fonda le Southeast Asian Regional Center for Counter-Terrorism. L'Asia Pacific Economic Cooperation (APEC) fit aussi des déclarations en ce sens, en vue d'améliorer la sécurité de marché et le Container Security Initiative – cette dernière avait été créée suite au 11 septembre dans l'optique de sécuriser la chaîne logistique – et de promouvoir la cybersécurité. Un Plan d'Action fut aussi adopté ; il prévoit des entraînements en renseignement, en combat psychologique, des ateliers pour combattre le terrorisme international et du soutien logistique, afin de s'entraîner dans la détection de bombes et dans la sécurité aéroportuaire. Enfin, en janvier 2007 une convention sur la coopération en matière de contre-terrorisme fut signée : elle reconnaît l'importance du cadre légal international et souligne que les États ne doivent pas constituer un havre de paix pour les organisations terroristes.

Selon Andrew T.H. Tan, dans leur manière de construire une structure et des mécanismes régionaux pour lutter contre les terroristes, les États membres de l'ASEAN ont voulu se distinguer de la méthode américaine, plus musclée. Le souhait de mener ce

combat tout en respectant la Charte des Nations unies fut exprimé par l'ASEAN. Les nations ont la volonté de faire du cas par cas, conscientes que la lutte se devait de s'adapter selon le pays où elle était menée.

Des politiques divergentes mais des résultats probants

Au niveau national, la Malaisie et Singapour sont parvenues à être efficaces en matière de lutte anti-terroriste et ont démantelé des groupuscules djihadistes. Aucune attaque aussi forte que celles vécues par l'Indonésie ne fut subie. En s'occupant des conflits territoriaux et ethniques, l'Indonésie a elle aussi su apaiser les violences.

Le grand succès de ces pays est la déradicalisation. A.T.H. Tan estime à 40 % le nombre de membres de la Jemaah qui étaient en détention préventive et qui furent libérés et réintégrés dans la société. Un ancien leader de la Jemaah, Azahari Husin, appela même à l'arrêt des actions violentes suite à sa sortie de prison. Aucune attaque terroriste maritime de grande envergure n'eut lieu.

Cependant, la coopération entre les États ne s'est pas montrée totalement efficace. La question de la souveraineté reste encore fondamentale. Bien que liés et semblables au premier abord, les groupes djihadistes s'imbriquent dans des conflits locaux à caractère non idéologique.

LES COOPERATIONS BILATERALES ET REGIONALES : QUELLES LIMITES?

Des partenaires extra-régionaux

Une coopération au niveau international existe et est institutionnalisée. Fin 2001, l'ONU a lancé un appel à une plus grande participation de tous les États dans la lutte contre le terrorisme, mais il s'agira ici de davantage aborder les coopérations bilatérales et régionales.

L'Australie et les États-Unis sont perçus comme des partenaires de premier choix dans la lutte anti-terroriste. Jusqu'en 2010, on dénombrait jusqu'à 3 000 soldats américains postés aux Philippines suite aux attentats du 11 septembre 2001. Les objectifs d'un tel déploiement étaient l'entraînement des troupes philippines et la lutte contre Abou Sayyaf. Une soixantaine de soldats australiens sont aussi présents dans l'archipel. Le Philippines-Australia Status of Visiting Forces Agreement, signé en 2007 et entré en vigueur le 28 septembre 2012, solidifie les relations entre les deux pays. Ce traité permet le stationnement d'un plus grand nombre de troupes australiennes. Par ailleurs, l'Australie a livré 28 patrouilleurs, en plus d'une aide annuelle de 4 millions de dollars australiens, afin de contribuer à améliorer les capacités des patrouilles maritimes.

Plusieurs autres accords avec l'Indonésie ont été signés entre les deux pays, à l'instar du Counter Terrorism Memorandum of Understanding de 2002 et de l'Agreement between Australia and the Republic of Indonesia on the Framework for Security Cooperation, entré en vigueur en février 2008. Cependant, ces traités sont non-prescriptifs. De par ces accords, l'échange d'informations entre services de renseignement et la coopération militaire et juridique sont facilités et approfondis.

Le Five Power Defence Agreement (FPDA) fut signé en 1971 entre l'Australie, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et Singapour. Son but ultime est la défense de la péninsule malaise et singapourienne, jusqu'à ce qu'une aide extérieure ne soit plus nécessaire. A l'origine, les ministres de la Défense des pays membres devaient se rencontrer tous les deux ou trois ans. Cet accord inclut des structures consultatives, des composants militaires multilatéraux et des programmes d'exercices communs. Une coopération en matière de défense de la zone aérienne de la péninsule est prévue avec la mise en place d'un système antiaérien intégré et des exercices de défense d'espace aérien (Air Defence Exercices). Mais l'accord a évolué et comprend maintenant une coopération quant aux menaces émergentes, conventionnelles et non-conventionnelles en mer de Chine du Sud.

A la suite du 11 septembre et de la déclaration du président américain de l'époque, George W. Bush, sur la « guerre contre le terrorisme » (*War on Terror*), les États-Unis décidèrent de faire de l'archipel malais leur « second front ». Ce choix se justifiait par l'important nombre de musulmans et le fait que certains organismes djihadistes, comme la Jemaah, sont originaires et planifient des attaques dans cette zone, en collaboration avec Al-Qaïda. Par exemple, lors de l'opération *Enduring Freedom* en Afghanistan, des éléments avaient été trouvés prouvant que la Jemaah avait l'intention de perpétrer des attentats à Singapour contre des cibles américaines (ambassade, personnel et infrastructures militaires, navires). Les quinze commanditaires ont été arrêtés avant qu'ils puissent passer à l'acte. L'attentat-suicide d'octobre 2002 à Bali, tuant 164 personnes, a renforcé la crainte de la présence d'Al-Qaïda dans la région. D'autres attaques de moindre envergure, commises par la Jemaah, ont entériné les craintes relatives à la menace islamiste.

Les États de la région se sont rangés derrière les États-Unis pour condamner ces actes et se battre contre le terrorisme, tout en étant conscients des difficultés qui pouvaient être rencontrées, au vu de l'importante communauté musulmane dans la région. Par exemple en Indonésie, la présidente de l'époque, Megawati Sukarnoputri, a visité les États-Unis et exprimé toute sa sympathie, tandis que des manifestations anti-américaines avaient lieu dans l'archipel. Celles-ci se sont faites encore plus vives à la suite du lancement de l'opération *Enduring Freedom*. Le gouvernement changea alors quelque peu sa position vis-à-vis des États-Unis, critiquant le fait d'attaquer le territoire d'un État souverain dans le but d'arrêter un groupe terroriste, tout en appelant au respect et au calme. Par ailleurs, la Malaisie accueillit les terroristes qui y planifièrent l'Opération Bojinka de

1995, l'attaque du Cole de 2002 au Yémen, les attaques à la bombe de Singapour en 2002 et celles du 11 septembre. De plus, en raison de son discours radical à l'encontre des États-Unis, le Partai Islam, parti politique fondamentaliste, pouvait facilement être soupçonné de soutenir l'idéologie d'Oussama Ben Laden. L'attaque à Bali de 2002 est venue changer la donne et convaincre les États d'Asie du Sud-Est de la présence réelle d'une menace djihadiste dans la région.

Des coopérations se sont mises alors en place. Ainsi, les Américains coopèrent avec l'Indonésie dans la création, la formation et l'équipement des Densus-88, entre autres. Les relations indo-américaines ont longtemps été limitées par le fait que certains membres des forces spéciales avaient commis des exactions au Timor Oriental. Néanmoins, une visite du président Obama en Indonésie en juin 2010 a eu pour but d'avancer sur les désaccords. Les États-Unis ont aussi collaboré avec la Malaisie à la conception d'un centre de lutte contre l'extrémisme dans le cyberespace. La nécessité d'échanger les informations a été mise en avant compte tenu des frontières poreuses de la zone.

Une assistance matérielle fut aussi mise en place avec les Philippines pour aider le gouvernement à lutter contre le front Moro dans le Sud du pays. Des avions de transports, hélicoptères, patrouilleurs et véhicules blindés furent fournis. Des entraînements pour lutter contre le terrorisme furent également organisés.

Singapour et les Philippines rejoignirent la Proliferation Security Initiative, lancée par les États-Unis. L'Indonésie et la Malaisie furent plus frileuses, voyant cette initiative comme unilatérale et impliquant des mesures de sécurité unilatérales dans les hautes-mers d'Asie du Sud-Est. Singapour, fort soutien pour les Américains, rejoignit aussi en 2002 le Customs-led Container Security Initiative (CSI). Le CSI implique la vérification des conteneurs américains et des cargos suspects. En 2004, Singapour lança sa participation au International Port Security Program (IPSP) mené, une fois encore, par les États-Unis. Grâce à l'IPSP, les garde-côtes américains peuvent inspecter les ports singapouriens.

La forte coopération entre Washington et Singapour a terni l'image de cette dernière. En effet, aux yeux de la Malaisie et de l'Indonésie, elle est à la botte des États-Unis. La réticence des deux nations de l'archipel malais s'explique aussi par leur forte volonté de préserver la souveraineté de leur territoire.

Sur un plan régional, en janvier 2007 l'ASEAN et les États-Unis signèrent une déclaration conjointe, promouvant la coopération et le partage d'informations pour lutter contre le terrorisme international. L'ASEAN tint à souligner que cette déclaration ne fut pas faite pour et sous l'autorité américaine, mais pour la sécurité de l'Asie du Sud-Est. Par ailleurs selon l'institution, pour régler le problème du terrorisme il ne faut pas seulement une réponse armée, mais aussi prendre conscience des racines socio-économiques.

QUELLE COOPÉRATION POSSIBLE AVEC LA FRANCE ?

La France est très active dans la lutte anti-terroriste, aussi bien sur le territoire national qu'à l'étranger, notamment dans la bande sahélo-saharienne (BSS). Ainsi, la France acquiert de l'expérience et développe une expertise. A l'instar de l'Indonésie, elle doit faire face à un nouveau type de terroriste, plus solitaire, mais relié aux grands groupes (Al-Qaïda, État islamique). Elle aurait donc une légitimité à proposer le développement d'une coopération en la matière. La cité-Etat singapourienne est d'ailleurs intéressée par l'expertise française en matière de lutte anti-terroriste.

Le terrorisme djihadiste en France

Les deux attentats en Île-de-France, de 2015 puis celui de Nice cette année, remettent forcément la question du terrorisme djihadiste au premier plan des débats publics, en France et dans le reste de l'Europe. Cette problématique était pourtant déjà mentionnée dans le *Livre blanc sur la sécurité intérieure face au terrorisme* de 2006, puisque son aspect « stratégique » y fut souligné et les organismes djihadistes présentés comme ayant une forte « capacité permanente d'évolution ».

Suite au 11 septembre, les autorités européennes étaient parvenues à contenir ces réseaux islamistes en entreprenant une vague de démantèlements d'organisations. Ces dernières parvinrent à commettre deux attentats de grande ampleur à Madrid, le 11 mars 2004, et à Londres le 7 juillet, soit un an plus tard. Néanmoins, le reste du bilan fut positif.

Si les attaques étaient auparavant planifiées hors d'Europe, dès 1999 Oussama Ben Laden exprima le besoin de recruter et d'utiliser les « communautés immigrées présentes en Europe. » Ce fut aussi l'occasion d'appeler au terrorisme individuel, c'est-à-dire ce que l'on appelle plus communément les loups solitaires, des individus rejetant le modèle de société européen. Comme ils agissent seuls, il est difficile pour les services de renseignement de les repérer. En effet, la préparation d'une attaque en solitaire ne nécessite pas une coordination avec d'autres individus et requiert donc moins de communication. Ce modèle se rapproche du djihadisme social, présenté ci-dessus. Les terroristes s'auto-radicalisent et sont autonomes dans les actions qu'ils entreprennent. La hiérarchie verticale laisse place à une structure horizontale. En outre, une liaison avec les groupes basés à l'étranger n'est plus nécessaire. Notons par ailleurs que cette pratique est commune à d'autres organisations qu'Al-Qaïda, tel que l'État islamique.

Ce type de terrorisme pose la question de la radicalisation. En effet, il ne s'agit plus d'individus venant de l'étranger, qui ont pu s'organiser au sein de réseaux étroits et bien établis. Ici, la radicalisation s'effectue sur des individus de nationalité française et rapidement radicalisés. Stéphane Berthomet, analyste et chercheur sur les questions policières, de terrorisme et de sécurité intérieure, pointe la passivité des différents

gouvernements, qui ont laissé le problème prendre un ancrage dans la société française. Souvent, ce processus passe par les réseaux sociaux et il n'y a encore que très peu d'outils à disposition pour y faire face.

LA LUTTE ANTI-TERRORISTE FRANÇAISE

Les actions menées sur le territoire national et à l'étranger

Architecture de la lutte antiterroriste en France

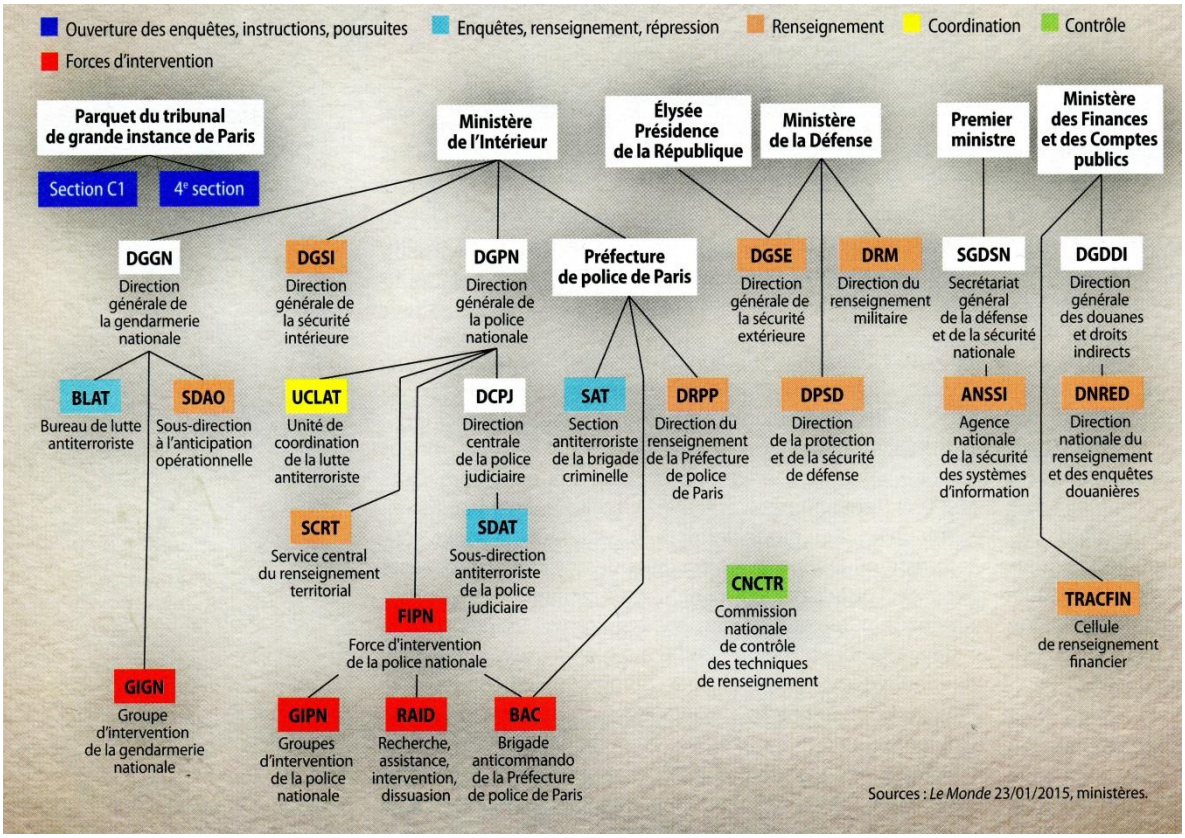

La réaction française fut en fait similaire à celle des États-Unis en 2001. La logique consista à élargir les outils mis à disposition des forces policières et de renseignement, et un état d'urgence fut décrété suite aux attentats. Pour qu'une telle disposition soit efficace, elle doit être temporaire. Elle ne doit pas devenir la norme. Un an après, force est de constater que l'état d'urgence, toujours en place, n'a pas permis d'empêcher l'attaque de Nice. En effet, les agences de lutte contre le terrorisme sont dispersées et ne peuvent mener des enquêtes de fond. Il convient par ailleurs de noter que les opérations Vigipirate et Sentinelle s'ajoutent à ces précautions. Elles impliquent le déploiement de militaires sur le territoire national, afin d'aider les forces de police et de gendarmerie. Dans sa lutte contre l'État islamique, la France participe également, avec ses alliés, à l'opération Chammal en fournissant un soutien aérien aux forces irakiennes.

En outre, à travers l'Opération Barkhane lancée dans la BSS le 1er août 2014, des partenariats avec certains pays de la zone – Mauritanie, Mali, Niger, Tchad et Burkina Faso – furent mis en œuvre afin de rendre possibles des actions communes pour répondre aux enjeux sécuritaires, plus particulièrement contre des groupes armés terroristes. Si la présence de la France a pour but d'éviter la sanctuarisation de la région par les terroristes, elle a aussi pour mission de rendre autonome les États impliqués.

Faiblesses de cette approche

Toujours selon Berthomet, la politique de contre-terrorisme sur le territoire national entretient la médiatisation du message djihadiste. L'intervention de l'armée élève les terroristes au rang de soldat et donc d'égal. Ce paradoxe alimente le problème et ne semble pas le résoudre. Notons néanmoins, concernant de la médiatisation, le choix de certains médias de ne plus diffuser les noms et photos des terroristes, afin de ne pas faire d'eux des martyres auprès des autres djihadistes.

Enfin, cette dispersion des théâtres d'opérations d'intervention, sur le territoire national et à l'étranger, s'explique par des calculs politiques et électoraux. Ces mesures, coûteuses, ne font pas forcément preuve d'efficacité et épuisent bien souvent les forces employées. Après plusieurs entretiens avec des experts militaires, il en ressort un sentiment négatif à l'encontre de Sentinelle. Il est jugé qu'elle sert plutôt d'anxiolytique pour la population et permet au gouvernement de paraître fort et actif.

UN BILAN PAS TOTALEMENT NÉGATIF : LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME AYANT POUR MODE OPÉRATOIRE LA PIRATERIE

La piraterie est parfois associée au terrorisme. En effet, elle pourrait devenir un moyen de financement pour ce dernier. La France est déjà impliquée dans des opérations pour contrer cette fusion. L'opération *Enduring Freedom*, dont une partie se déroule dans les eaux au niveau de la Corne de l'Afrique, comporte la Task Force 150 (TF 150) et la Task Force 57 (TF 57), destinées à "dissuader et empêcher les trafics d'armes et les mouvements terroristes." Son action a principalement lieu dans l'océan Indien. L'Allemagne, le Canada, les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne et le Pakistan font partie de cette coalition. Le commandement de l'opération a été confié cinq fois à la France, entre 2003 et 2008.

La coopération dans les deux sens

Suite à la comparaison des méthodologies de lutte anti-terrorisme Sud-Est asiatique et française, on peut se poser la question suivante : qu'ont les nations Sud-Est asiatiques à apporter à la France ? Quels sont leurs atouts ? Ce questionnement peut paraître audacieux mais au regard du succès des luttes contre le terrorisme chez certains pays de la zone, il est légitime de se demander si la France n'a pas à apprendre d'eux. Ils ont compris qu'il ne fallait pas refouler la religion musulmane, ne pas la stigmatiser, ni lui

faire la guerre. La France pourrait s'en inspirer pour éviter la radicalisation d'individus et le rejet du modèle sociétal français. Il faut toutefois noter que les sociétés françaises et Sud-Est asiatiques ne sont pas construites de la même manière. L'archipel malais est majoritairement musulman. L'Islam est nécessairement accepté et non vu comme une religion d'immigration. Il est donc plus facile pour la population musulmane en Asie du Sud-Est de ne pas se sentir directement visée par la lutte contre le terrorisme si les autorités sont elles aussi majoritairement musulmanes.

A cela se pose aussi la question de la prévention de la radicalisation et de la déradicalisation des individus. Si certains exemples en Asie du Sud-Est font preuve d'une certaine efficacité en la matière, l'environnement carcéral reste un lieu propice à la radicalisation, ce qui est un phénomène difficile à contrôler.

Malgré cela, il ne faut pas négliger le point soulevé plus tôt concernant l'action française dans l'opération *Enduring Freedom*, qui lutte ainsi contre la rencontre du terrorisme et de la piraterie. Cette problématique est en effet présente en Asie du Sud-Est, et l'efficacité de la France peut lui permettre d'être considérée comme un partenaire intéressant pour les États de la région.

Le refus apporté à la demande d'adhésion de la France à l'ASEAN Defence Ministers Meeting (ADMM+), instance de l'ASEAN comprenant les États-membres ainsi que des États extérieurs, peut s'avérer un obstacle à la mise en place d'une coopération plus poussée en matière de terrorisme. Or, l'engagement et les compétences françaises en matière de lutte anti-terrorisme à l'étranger pourraient être justement un bon appui pour une candidature à l'ADMM+.

Une coopération délicate pour un sujet sensible

Comme tout ce qui touche à la sécurité et à la défense, le terrorisme est un sujet sensible et les États peuvent parfois faire preuve de frilosité quant à une coopération internationale. Pour mettre en exergue cette difficulté, il est intéressant de mentionner le cas de Rachid Ramda, soupçonné de financer des cellules terroristes responsables d'attaques à Paris en 1995. Celui-ci était détenu par le Royaume-Uni et la France fit une demande d'extradition, dans le respect de la procédure, en fournissant notamment aux autorités britanniques un mandat d'arrêt international. Alors qu'un tribunal anglais avait validé la demande française, il a fallu attendre décembre 2005 pour que la France obtienne une validation finale, après plusieurs péripéties procédurales. Toutefois, la France et le Royaume-Uni sont des alliés de longue date et tous deux membres de l'Union européenne. Ainsi, alors même qu'entre ces deux pays la coopération en matière de lutte contre le terrorisme s'avère complexe, il est difficilement envisageable de mettre en place les rouages d'une collaboration parfaitement huilées entre la France et la tant éloignée Asie du Sud-Est.

CONCLUSION

L'Indonésie, la Malaisie, les Philippines et Singapour semblent avoir trouvé des méthodes efficaces pour lutter contre le terrorisme. L'intérêt de mettre fin aux différents conflits territoriaux, dans le but d'annihiler toute tentative d'appropriation par les mouvements djihadistes, a été compris et exploité. L'importance de clairement dissocier Islam et terrorisme fut aussi prise en compte. Il n'était pas question de faire la guerre aux musulmans mais aux djihadistes, aspect primordial, notamment en Indonésie et Malaisie, pays à forte majorité musulmane. Enfin, l'accent est mis sur la déradicalisation, avec la volonté de réintégrer les anciens terroristes dans la société.

Les partenariats avec des acteurs extra-régionaux sont eux plutôt d'ordre militaire et policier. En effet, il s'agit d'échanges de renseignements, d'envoi de troupes militaires, d'entraînements communs et de coopération douanière.

Les mesures prises par les autorités françaises en matière de prévention, de renseignement et de déradicalisation ne semblent pas avoir totalement porté leurs fruits à l'heure actuelle, même si les médias annoncent régulièrement des attentats déjoués. Les motivations des politiques semblent inadaptées. Au lieu de rechercher une efficacité sur le long terme, le court terme est privilégié. L'Opération Barkhane vient néanmoins apporter une touche positive à ce constat. La France montre qu'elle est capable de coopérer avec un groupe d'États et d'apporter un soutien actif et constructif.

Rappelons cependant la proximité de la BSS et de la menace directe contre la France et ses ressortissants dans la zone, ce qui constitue une forte incitation à établir des partenariats solides dans cette région. L'Asie du Sud-Est est géographiquement éloignée et les différents groupes armés terroristes n'ont pas nécessairement un agenda international puisqu'ils mènent plutôt des actions dans la région, et non jusqu'en Europe. Le rapprochement entre les deux régions n'a donc pas la même urgence. La coopération doit plutôt porter sur la méthodologie de la déradicalisation et non sur un envoi de troupes. C'est en effet sur ce point que les pays sud-est asiatiques semblent en avance. La recette pour insérer d'anciens terroristes dans la société a prouvé son efficacité à plusieurs reprises. La France aurait donc tout intérêt à s'inspirer de ces méthodes, en s'assurant de les adapter au modèle sociétal français. ■

ASIA FOCUS #21

LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME EN ASIE DU SUD-EST : QUELLES LEÇONS POUR LA FRANCE ?

PAR ANNE RADIGUE
ETUDIANTE A IRIS SUP'

MARS 2017

ASIA FOCUS
Collection sous la direction de Barthélémy COURMONT, directeur de recherche à l'IRIS, maître de conférence à l'Université catholique de Lille, et Emmanuel LINCOT, Professeur à l'Institut Catholique de Paris – UR « Religion, culture et société » (EA 7403) et sinologue.
courmont@iris-france.org – emmanuel.lincot@gmail.com

PROGRAMME ASIE
Sous la direction de Barthélémy COURMONT, directeur de recherche à l'IRIS, maître de conférence à l'Université catholique de Lille
courmont@iris-france.org

© IRIS
Tous droits réservés

INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES
2 bis rue Mercoeur
75011 PARIS / France

T. + 33 (0) 1 53 27 60 60
contact@iris-france.org
@InstitutIRIS
www.iris-france.org